

Présidentielle 2016/Après l'annonce des résultats

Le contentieux électoral désormais à la Cour constitutionnelle

J.K.M. & O'. N.
Libreville/Gabon

Peu de temps après l'annonce publique des résultats du scrutin du 27 août dernier, par le ministre de l'Intérieur Pacôme Moubélet Boubeya, le 31 décembre 2016, la contestation s'est manifestée dans la rue. Aussi bien à Libreville que dans plusieurs autres villes du pays. Ce qui a plongé le Gabon dans une grave crise post-électorale ayant retenu l'attention de la communauté internationale. Toutefois, le calme est revenu petit-à-petit. Aujourd'hui le processus électoral suit son cours. A la Cour constitutionnelle, plusieurs recours ont été déposés, dont celui du candidat Jean Ping (opposition), qui conteste les résultats annoncés par le ministre de l'Intérieur. Lesquels donnent vainqueur Ali Bongo Ondimba.

31 AOÛT 2016, sitôt après la proclamation des résultats officiels de l'élection présidentielle par le ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubélet Boubeya, de nombreux manifestants ont laissé



Photo : RANDOMA

Le siège de la Cour constitutionnelle où devra être vidé le contentieux électoral.

éclater leur colère, en guise de contestation, à travers plusieurs quartiers de la capitale gabonaise en saccageant et détruisant plusieurs édifices publics et privés. Notamment une partie de l'Assemblée nationale, des locaux du Conseil national de la démocratie (CND), du quotidien l'Union, etc. A l'origine de cette furie : l'annonce de la réélection d'Ali Bongo Ondimba face à son principal challenger Jean Ping avec, en ligne de mire, la contestation des résultats de la province du Haut-Ogooué. Quoiqu'il en soit, les émeutes ont donné lieu à des affrontements parti-

culièrement violents entre les manifestants et les forces de l'ordre. Elles ont occasionné, selon une source officielle, trois morts et plusieurs blessés sans oublier les dégâts matériels. Un bilan revu à la hausse par les partisans de l'ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA), qui soutiennent que le nombre de morts est largement plus élevé que le chiffre officiel. Au-delà de ce décompte particulièrement macabre, depuis l'annonce des résultats, notre pays est confronté à une crise post-électorale grave. D'autant plus que les uns et les autres semblent



Photo : WILFRIED MBINAH

Le journal l'Union détruit par les manifestants le 31 août 2016 après l'annonce des résultats de la Présidentielle.

camper sur leurs positions, tout en s'accusant mutuellement de fraude et autres manipulations électorales. La situation est si critique que, depuis quelque temps, le Gabon fait la une de nombreux médias internationaux. Craignant une nouvelle escalade de la violence, les représentants des pays amis n'ont cessé d'appeler les différents protagonistes à préserver la paix tout en privilégiant les voies de la légalité comme mode de résolution du conflit. C'est dans cette optique que le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, par ailleurs Chef du bureau

des Nations unies en Afrique centrale (Unoca), Abdoulaye Bathily, avait obtenu, des autorités gabonaises, la levée du siège du Quartier général (QG) de campagne de Jean Ping, après l'assaut donné par les forces de l'ordre, permettant ainsi à de nombreuses personnalités politiques, principaux soutiens de Jean Ping, de regagner leurs domiciles respectifs. Dans le même ordre d'idées, le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, Smaïl Chergui, séjourne depuis quelques jours à Libreville. Il était, à la base, chargé de préparer la médiation conduite par une déléga-

tion de chefs d'Etat du continent dans notre pays. Une mission reportée, selon Emmanuel Isozo Ngondet, ministre gabonais des Affaires étrangères. Mais qui, selon Smaïl Chergui, reste toujours d'actualité aujourd'hui. Dans tous les cas, tous les regards sont désormais tournés vers la Cour constitutionnelle. Et pour cause, saisie par Jean Ping aux fins d'un recomptage des voix et de confrontation des procès-verbaux dans la province du Haut-Ogooué, la Haute juridiction est appelée à rendre sa décision au plus tard le 23 septembre prochain après avoir auditionné les deux parties et examiné leurs moyens respectifs.

PDG Communiqué

Réunion des membres du Conseil des sages, du comité permanent du Bureau politique, des conseillers et représentants du président auprès du secrétaire général, ce mardi à partir de 15h au siège du parti.



**le professionnel de la location
courte et longue durée,**
accompagne vos déplacements
où que vous soyez

Libreville - Franceville - Port-Gentil

- LCD
- LLD
- GPS
- BOSCH
- Carrosserie
- Réparation




GESPARC, représentant exclusif de TOYOTA GABON et SODIM TP à Port-Gentil et à Franceville



LIBREVILLE - ZI Oloumi - BP 31 - Tel : (241) 07 08 28 05 - 07 14 01 58 - 06 40 07 80 - 06 22 05 75
 PORT GENTIL - BP 541 - Tel : (241) 01 55 02 40 - 04 81 60 99 - 06 00 88 58
 FRANCEVILLE - Tél. : (241) 07 79 53 08 - email : gesparc@groupe-sogafric.com - www.gesparc.com

Nous construisons l'avenir



Photos non contractuelles, dans la limite des stocks disponibles et sur tarif en vigueur